



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL  
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

---

## Ressources naturelles

<p><b>Résumé des faits</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenue d'une réunion en février à Goma organisée conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la MONUSCO; publication en avril d'un rapport d'experts sur la production et le commerce illicites de ressources naturelles ainsi que sur des fonds d'origine criminelle transfrontières équivalant à 1,3 milliard de dollars pour alimenter les forces négatives.</li> <li>▪ Réunion de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en avril pour demander une coopération dans le cadre d'études sur l'or et le charbon. L'Envoyé spécial s'engage à appuyer la mobilisation de ressources en faveur de l'initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles.</li> <li>▪ Les projets pilotes proposés en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la MONUSCO sur différentes questions relatives aux ressources naturelles doivent être encore examinés et approuvés par le Bureau de l'Envoyé spécial.</li> <li>▪ La conférence régionale de haut niveau a été planifiée mais n'est pas encore définie.</li> <li>▪ De nombreuses conférences ont eu lieu à Bruxelles, Paris et Kinshasa sans qu'un consensus régional ait pu être dégagé concernant les meilleures stratégies à adopter.</li> </ul>
<p><b>Analyse</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il s'agit d'un sujet très complexe, plusieurs groupes d'intérêts de la région souhaitant voir perdurer la production et le commerce illicites de ressources naturelles.</li> <li>▪ La Banque mondiale s'est retirée après quelques essais en raison d'affaires de corruption – sans relation avec le programme régional d'un milliard.</li> <li>▪ Le document sur la stratégie régionale de l'Équipe de pays des Nations Unies considère les ressources naturelles comme le premier « pilier » mais nécessite des ressources ainsi qu'un encadrement et une structure fiables pour être mis en œuvre.</li> <li>▪ Le protocole et le mécanisme de certification de la CIRGL doivent encore être intégrés dans la législation et les pratiques nationales –3 seulement ont fait l'objet d'un examen approfondi.</li> <li>▪ La chute du prix de l'or et des ressources naturelles pourrait être l'occasion de mettre de l'ordre dans ce secteur.</li> </ul>
<p><b>Étapes suivantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relancer la proposition d'une réunion de coordination des politiques relatives aux donateurs avec l'ambassadeur néerlandais basé à Kigali.</li> <li>▪ En collaboration avec la CEA, convoquer une réunion des donateurs sur l'initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles.</li> <li>▪ S'accorder avec la CIRGL et d'autres organisations régionales ainsi que l'équipe des envoyés spéciaux et le Mécanisme régional de suivi sur les objectifs et les résultats attendus de la conférence de haut niveau.</li> <li>▪ Examiner la possibilité de mettre en place des projets participatifs avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la MONUSCO.</li> <li>▪ Collaborer avec les équipes de pays des Nations Unies pour mettre en place un</li> </ul>



	programme régional de développement et mobiliser des ressources à cette fin.	
<b>Messages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La question des ressources naturelles est une des causes premières très complexes du conflit, mais s'y attaquer avec efficacité contribuera au développement et à la coopération dans la région.</li> <li>▪ La recherche d'autres solutions possibles peut être facilitée par des structures, une coordination et un leadership unifiés.</li> </ul>	
	<b>Auteurs</b>	<b>Diffusion</b>
	<b>Gabor Beszterczey/Allan Mkungu</b>	<b>Envoyé spécial</b>
<b>DATE : 17 août 2015</b>		